

N° 10 – FÉVRIER 2023

# LE COURANT

BULLETIN MUNICIPAL DE BONAVENTURE

**L'HIVER**

**EST ARRIVÉ !**

[villebonaventure.ca](http://villebonaventure.ca)

Ville de  
**Bonaventure** 



## Mot du maire

Tout d'abord, je tiens à vous souhaiter une bonne année 2023! Une année remplie d'amour, de sortie au grand air, de rencontres entre amis, de moment de relaxation, dites-vous qu'on le mérite!

L'année qui vient de se terminer fut encore marquée par les impacts de la Covid. Toutefois nous pouvons maintenant dire que nous pouvons espérer, non sans changement de comportement, à une vie normale. Dans cette optique nous avons repris l'ensemble des activités et nous pouvons offrir l'ensemble des services à notre communauté.

Comme nous l'avions prévu, l'année 2022 fut une année de transition permettant de préparer d'autres projets de mise à niveau de nos infrastructures. Nous avons finalisé la préparation du projet de réfection du chemin Thivierge et nous devrions déposer le projet dès le printemps prochain. Avec l'aide de la MRC, nous connaissons maintenant les travaux routiers qui doivent être réalisés sur l'ensemble de notre réseau.

Vous avez été nombreux à nous questionner sur l'avancement des travaux de l'Hôtel de Ville. Il est vrai que le projet est plus difficile que nous l'avions estimé. L'état du bâtiment nous a forcés à prendre des décisions qui ne permettent pas de respecter l'échéancier et le budget prévu. En ce qui concerne le camping, l'absence d'aide financière nous a poussé à reporter le projet à 2023.

Une étape importante a été franchie en 2022. Vous n'êtes pas sans savoir que pour les entreprises, comme pour le secteur municipal, la situation de la main-d'œuvre est très préoccupante. Au début de l'année, nous nous sommes entendus avec les employés syndiqués et nous avons signé notre première entente cadre à la fin de l'automne. Afin d'assurer une équité interne et régionale, nous avons aussi ajusté les salaires de nos pompiers. En ce début d'année 2023, nous finaliserons l'entente avec notre directeur général et apporterons une modification au règlement sur la rémunération des élus. Nous pourrions dire que cet aspect de gestion sera à jour et les outils dont nous nous sommes dotés permettront un meilleur encadrement de nos ressources humaines.

En ce qui concerne les besoins d'hébergement, nous sommes dans la bonne voie. La vente du terrain adjacent à l'Hôtel de Ville ouvre la porte au départ du projet de Carrefour des générations. Si tout va bien, les promoteurs souhaitent débiter la construction de la première phase dès 2023. Pour ce qui est du projet d'une nouvelle installation de service de garde, nous sommes toujours en discussion avec le CPE de la Baie et le gouvernement. Espérons que l'arrivée d'une nouvelle ministre de la Famille permettra de faire avancer notre dossier. Pour les autres projets de construction d'hébergement de loyer abordable, les démarches avancent et j'ai bon espoir pour d'ici 2024.

En terminant, en mon nom et au nom du conseil municipal, je vous souhaite une très bonne année 2023.

Roch Audet  
MAIRE

## Dans ce numéro :

- 3 Calendrier des séances du conseil municipal
- 3 Compte de taxes en ligne, Greffe et Sécurité incendies
- 4 Loisirs, culture, tourisme et vie communautaire
- 5 Urbanisme et aménagement du territoire
- 5 Travaux publics
- 6 Babillard des organismes

**DATE DE LA  
PROCHAINE SÉANCE :**  
**6 FÉVRIER 2023**

## POUR JOINDRE NOS DIRECTIONS

**418 534-2313**

### Direction générale

FRANÇOIS BOUCHARD – Poste 225  
directiongenerale@villebonaventure.ca

### Direction adjointe

AMÉLIE NADEAU – Poste 230  
mairie@villebonaventure.ca

### Loisirs

JULIE LOUBERT – Poste 231  
directionloisirs@villebonaventure.ca

### Travaux publics

ANDRÉ PINEAULT – Poste 213  
travauxpublics@villebonaventure.ca

### Services incendie

SAM ARSENAULT – Poste 206  
pompiers@villebonaventure.ca

### Urbanisme

FLORENCE BOUCHARD – Poste 233  
urbanisme@villebonaventure.ca

## CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 9 janvier 2023,	20 h	Centre Bonne Aventure
Le 6 février 2023	20 h	Centre Bonne Aventure
Le 6 mars 2023	20 h	Centre Bonne Aventure
Le 3 avril 2023	20 h	Centre Bonne Aventure
Le 1 <sup>er</sup> mai 2023	20 h	Hôtel de ville
Le 5 juin 2023	20 h	Hôtel de ville
Le 3 juillet 2023	20 h	Hôtel de ville
Le 7 août 2023	20 h	Hôtel de ville
Le 5 septembre 2023	20 h (mardi)	Hôtel de ville
Le 2 octobre 2023	20 h	Hôtel de ville
Le 6 novembre 2023	20 h	Hôtel de ville
Le 4 décembre 2023	20 h	Hôtel de ville

### Taxation

## COMPTE DE TAXES EN LIGNE

Vous pouvez maintenant accéder à votre compte de taxes en ligne en vous inscrivant sur la plateforme Voilà!

En plus d'offrir un service pratique pour les citoyens, ceci permettra à la municipalité de diminuer son empreinte écologique, puisque c'est près de 3 000 comptes de taxes qui sont envoyés par la poste annuellement.

**Vous êtes donc invités à vous inscrire en quelques étapes faciles :**

- 1 Créer votre profil
- 2 Inscrire votre propriété
- 3 Enregistrer votre compte de taxes
- 4 Cocher l'option « Recevoir uniquement mes comptes de taxes en ligne »

### ÉCHÉANCES DES PAIEMENTS DES TAXES POUR 2023

6 mars  
5 mai  
4 juillet  
17 octobre

**Plus d'information :**  
[villebonaventure.ca/  
compte-de-taxes-en-ligne/](http://villebonaventure.ca/compte-de-taxes-en-ligne/)



### Sécurité incendies

## MONOXYDE DE CARBONE

Chaque année, un nombre élevé d'intoxications au monoxyde de carbone se produit sur le territoire québécois. Ce phénomène survient plus particulièrement lors des saisons froides, lorsque les appareils de chauffage fonctionnent à plein régime. Les combustibles tels que le bois, le propane ou le mazout, souvent utilisés pour alimenter

les appareils de chauffage ou de cuisson, peuvent être la source d'une émanation de monoxyde de carbone. Il est donc fortement recommandé d'avoir un détecteur de monoxyde de carbone dans votre résidence, pour votre sécurité!





## BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE-BUJOLD

### Gagnez à visiter votre biblio !

Du **12 au 25 février** un concours national se déroulera dans les bibliothèques de tout le Québec. Il suffira de visiter votre bibliothèque le plus souvent possible pour y dénicher l'un des 14 billets d'or caché durant la période du concours. Chaque billet trouvé donnera une chance de participer au tirage national.



### CLUB DE LECTURE (ADULTES)

**Lundi 13 février 16 h – 17 h 30**

### FORMATION : DÉCOUVRIR LE CATALOGUE EN LIGNE

Participez à une formation gratuite pour découvrir le catalogue en ligne : recherches, réservations et nouveautés de votre bibliothèque.

**Mercredi 15 février 10 h 30 à 12 h.**

### HEURE DU CONTE EN PYJAMA

**Vendredi 17 février 18 h 30**

### MÉDITATION SILENCIEUSE

**Tous les jeudis à 16 h 30**

### RÉCITAL ET LANCEMENT DE LIVRE

Un récital aura lieu pour le lancement du livre de poésie *Crever les eaux* de Joanne Morency dont les lectures seront accompagnées à la flûte traversière par Bethany Paetkau.

**Dimanche  
19 février  
14 h – 16 h**



## TU VEUX DEVENIR SAUVETEUR À LA PISCINE ?

### PROCHAINES FORMATIONS À LA PISCINE MARYLÈNE-PIGEON

**Formation gratuite**

### MÉDAILLE DE BRONZE

**inscription** au  
418 534-2313,  
poste 232 ou par  
courriel à [piscine@  
villebonaventure.ca](mailto:piscine@villebonaventure.ca).

## VOLET SAUVETAGE

### Pour devenir sauveteur

**INFORMATION** : 418 534-2313, poste 232  
12 places disponibles

TITRE - JOUR ET HEURE

TARIFS

Médaille de bronze

Gratuit \*

Vendredi, 16 h à 19 h 30 (5 séances + examen)

Dès le 27 janvier - date d'examen à confirmer

Croix de bronze

Gratuit \*

Vendredi, 16 h à 20 h 30 (5 séances + examen)

Date à confirmer, à la suite de la Médaille de bronze

**Québec** \* Grâce à une aide financière  
du Gouvernement du Québec,  
la Ville de Bonaventure peut offrir gratuitement  
différents cours du programme de formation pour  
devenir moniteur ou sauveteur.

Cette formation est la première étape pour devenir sauveteur. Elle débute le **27 janvier** et il reste encore quelques places. Les participants doivent avoir complété le niveau Junior 10 ou en démontrer les compétences et avoir 13 ans en mars 2023. Bienvenue aux adultes.

## Activités extérieures

### DÉFI CHÂTEAU DE NEIGE

Voici une belle idée pour jouer dehors en famille, sortez vos pelles, vos accessoires, et construisez un château de neige en famille! Jusqu'au 13 mars, envoyez une photo de votre construction à [defichateaudeneige.ca](http://defichateaudeneige.ca) pour participer et gagner un des nombreux prix régionaux!

### SECTEURS POUR LA MARCHÉ

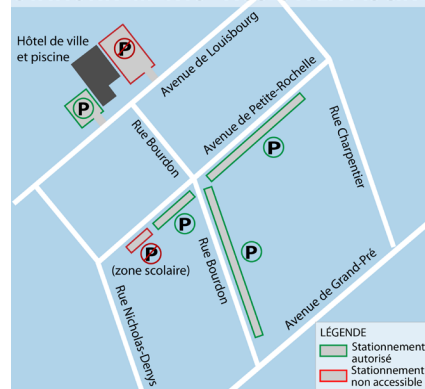
Comme chaque année, le secteur des vieux ponts est déneigé et accessible aux marcheurs. La piste multifonctionnelle de l'avenue de Louisbourg est également un choix sécuritaire pour vos promenades à l'extérieur!

## Relâche scolaire

L'équipe des loisirs à la Ville de Bonaventure travaille déjà à vous offrir une programmation pour la relâche scolaire. Surveillez nos communications pour en savoir plus très prochainement!

## Stationnements-accès à la piscine

### STATIONNEMENTS - ACCÈS À LA PISCINE





### PÊCHE BLANCHE

Vous êtes amateur de pêche sur glace et vous souhaitez installer une cabane de pêche? Afin que tous puissent pratiquer leur activité de façon sécuritaire et responsable, vous devez vous procurer un permis. Cette autorisation est exigée par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec.

Il est à noter qu'il n'y a pas de frais reliés à ce permis et qu'il est valide pour une période de 5 ans. Pour vous procurer ce permis, veuillez contacter le service de l'urbanisme au 418 534-2313, poste 233 ou à [urbanisme@villebonaventure.ca](mailto:urbanisme@villebonaventure.ca).

Et n'oubliez pas d'enlever tous les objets, matériaux et accessoires avant la fonte des glaces!



### PRATIQUE DE LA MOTONEIGE

La neige étant arrivée, il y a lieu de rappeler certaines normes et différents enjeux pour un bon déroulement de la saison de motoneige :

- La pratique de la motoneige sur les terrains privés doit être autorisée par les propriétaires;
- Certaines cultures sur les champs agricoles peuvent être endommagées par les activités des motoneigistes, les sentiers balisés sont à privilégier;
- Le fait de faire du bruit susceptible de troubler la paix du voisinage est considéré comme une nuisance par le règlement municipal R2019-723 (appliqué par la Sûreté du Québec).

Nous désirons également vous informer qu'il est autorisé de passer par le parc Louisbourg en motoneige pour accéder aux sentiers fédérés, tout en évitant d'endommager les infrastructures comme l'anneau de glace ou les terrains de sport.



### Travaux publics

### PROCÉDURES LORS DE TEMPÊTES HIVERNALES

Lors de tempêtes importantes, les routes Forest et Ignace-Babin sont fermées à la circulation dès le début de la tempête. Ces routes deviennent rapidement dangereuses et difficiles à entretenir. De cette façon, l'équipe de déneigement peut concentrer ses énergies à conserver l'état des autres routes à un niveau acceptable sur une plus longue période.

Pour des raisons de sécurité, il est possible que nous devions procéder à la fermeture d'autres secteurs à la circulation. Dans ces situations, nous vous demandons de rester en sécurité à la maison. Si vous vivez, durant cette fermeture, une situation d'urgence, composez le 911, les services d'urgence sont en mesure de réagir efficacement. Nous avons les équipes, les équipements et les procédures pour intervenir.

Surveillez la page Facebook de la Ville pour vous tenir informés. Le système d'alerte à la population vous informera également selon le moyen de communication choisi si vous avez coché l'option Fermeture de routes et travaux.



### ENREGISTREMENT ANNUEL DES CHIENS

[www.emili.net](http://www.emili.net)

1 800 937-0478

- Créer un compte
- Remplir la fiche de votre chien
- Payer en ligne les frais d'enregistrement



# LE BABIL- des organismes



## Bioparc de la Gaspésie

Le Bioparc de la Gaspésie invite les photographes amateurs à participer au safari-photo qui se tiendra le samedi 18 février, à 13 h. Les participants seront accompagnés d'une biologiste qui partagera ses connaissances sur la faune sauvage de la région. Activité de photographie réservée aux 15 ans et plus. Nombre limitée de places. Réservation obligatoire.

La réservation se fait en ligne, via notre site.  
<https://bioparc.ca/activites/safari-photo/>



Crédit photo : Jacques Lamarche

## Transport Pin Rouge

Ski Bus a repris du service les samedis et certains autres jours de vacances scolaires durant l'hiver. **Horaire à : [regim.info/voyage/paspebiac-pin-rouge/](http://regim.info/voyage/paspebiac-pin-rouge/)**



## Musée Acadien du Québec

### NOUVELLE EXPOSITION : LES FLEURS PASSAGÈRES PAR ÉMILIE BERNARD

L'artiste en arts visuels, Émilie Bernard, présente *Les fleurs passagères*, une exposition présentée au Musée acadien du Québec, du 5 février au 21 mai 2023. Le vernissage aura lieu le vendredi 10 février, de 18 h à 20 h, au musée. L'artiste native de Carleton-sur-Mer sera sur place pour présenter ces œuvres et répondre aux questions du public ! Activité gratuite, ouverte à tous !

**HORAIRE D'HIVER : mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h ;  
dimanche de 13 h à 16 h.**



**DATE DE TOMBÉE DU  
PROCHAIN NUMÉRO :  
13 FÉVRIER 2023**



**À VENIR  
EN MARS**



**Semaine de  
relâche du  
25 février au  
5 mars**

Vous êtes un organisme à but non lucratif, une association ou un club sportif qui œuvre sur le territoire de Bonaventure ?

Faites-nous parvenir vos annonces d'activités à :  
[communications@villebonaventure.ca](mailto:communications@villebonaventure.ca)

# LE COURANT



127, avenue Louisbourg | Bonaventure (Québec) G0C 1E0

[villebonaventure.ca](http://villebonaventure.ca)